

Résumé des conditions générales de vente

1. Reconnaissance des conditions de vente

En passant la commande, le client accepte les conditions générales de vente de *BeA-HVV*.

2. Passation de commande

Toutes les conventions ne s'appliquent qu'à partir de la confirmation de commande par écrit du fournisseur. Ceci s'applique aussi aux compléments, changements et clauses accessoires.

3. Livraison

Le délai de livraison est compté dès la réception de la commande. La marchandise est livrée dans les 2 – 3 jours après la réception de la commande, selon disponibilité du stock. Les délais de livraison ne seront appliqués que s'ils ont été confirmés par écrit par *BeA-HVV AG*.

4. Prix et conditions de paiement

Les commandes sont facturées selon les prix du catalogue en vigueur au jour de la conclusion du contrat ou au jour de la livraison. Conditions de paiement: 30 jours net, sans aucune déduction. Pour tout paiement hors délai *BeA-HVV AG* est autorisé à facturer des intérêts moratoires. La TVA n'est pas comprise dans les prix du catalogue.

5. Expédition

La marchandise est expédiée - départ usine par poste ou par transporteur, sauf si le client précise pas écrit un autre mode d'expédition. Dans ce cas, il s'engage à prendre en charge le surcoût des frais d'expéditions.

Le franco de port est de Frs. 650.--.

6. Commandes minimums / Tolérances / Fabrications spéciales

Les commandes en dessous de Frs. 25.-- sont soumises à un supplément de Frs. 10.--.

BeA-HVV AG se réserve le droit d'effectuer des livraisons partielles d'un volume raisonnable et de livrer +/-10% de la quantité commandée.

Des produits hors assortiment ou de fabrication spéciale ne peuvent être repris.

Pour les fabrications spéciales *BeA-HVV AG* est autorisé à demander un acompte de 50%. Dans ce cas-là, la confirmation de la commande ne sera établie qu'après la réception de cette caution.

Les marchandises ne peuvent en principe pas être reprises. Des retours avec crédit partiel ne sont possibles que dans des cas exceptionnels avec motif et après convention précédente. Nous acceptons seulement des retours consistants des unités complètes qui se trouvent dans l'emballage d'origine et qui n'ont pas été ouverts.

Le matériel est contrôlé et doit être dans un état impeccable pour la revente.

Si les retours sont effectués :

Dans les 7 jours après la livraison : CHF 50.-- pour frais de traitement par commande seront chargés.

Dans les 3 mois : 50% de la valeur par commande seront crédités.

Plus tard que 3 mois: Pas de retours de marchandises.

7. Réserve de propriété

Les marchandises restent la propriété de *BeA* jusqu'au paiement intégral du prix de vente, des intérêts moratoires éventuels et de tous les frais supplémentaires.

8. Réclamations et garantie

Si la marchandise livrée est défectueuse ou ne respecte pas le niveau de qualité requis, le fournisseur peut procéder – selon son choix – soit à la réparation, soit au remplacement. D'autres

prétentions à des dédommagements sont exclues. Les réclamations sont à faire par écrit immédiatement – en cas de faute de fabrication visible, au plus tard dans les 15 jours après la réception de la marchandise - en cas d'un défaut caché.

L'engagement de garantie est nul, si le client n'utilise pas les éléments de fixation et les cloueurs et agrafeuses conformément aux recommandations figurant dans le manuel d'instruction. Ceci s'applique aussi pour les dégâts.

9. Attribution de juridiction

L'attribution de compétence est faite de part et d'autre au Tribunal de Commerce de 8610 Uster (Zurich), seul tribunal compétent pour tout litige en tous cas, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.